

Formation professionnelle : un accompagnement personnalisé

Musiques sur la Ville accueille et accompagnera en 2015 6 **stagiaires** (technique du son et de la lumière, vidéo, production, régie d'accueil, communication, administration du spectacle vivant), très en amont et sur toute la durée des manifestations estivales.

Elle intègre également hors et en temps scolaire des collégiens et lycéens pour des périodes d'observation et d'initiation pour la découverte des métiers, et en lien avec la Mission Locale et Pôle Emploi, de vérification de projets professionnels.

Les chantiers éducatifs et citoyens : vivre sa ville

Le programme d'actions du dispositif Musiques sur la Ville a été engagé dès 1993 pour favoriser sur l'agglomération châlonnaise **le développement de projets de jeunes et leur insertion dans la vie locale.**

Les 22e Musiques du Dimanche (5 concerts du 3 au 31 mai) comme le 24e Festival des Musiques d'Ici et d'Ailleurs (environ 50 concerts du 4 juillet au 2 août), ainsi que la Faites de la Musique (21 juin), comme toutes les autres manifestations organisées en saison par l'association(Printemps du jazz, Nuit du blues, Entrez dans la danse, Concerts de Noël, Carillon de Lumière, tournées des créations)seront supports de chantiers éducatifs et citoyens impliquant au total jusqu'à 80 jeunes Châlonnais pour la promotion préalable puis la mise en place des infrastructures d'accueil du public comme des artistes, le tout en partenariat avec le service éducatif de l'Association des Cités en Champagne de Prévention. Le dispositif développe son action sur l'agglomération châlonnaise et s'appuie sur les équipements de quartier (CSC). L'accès totalement libre à ces manifestations contribue à la plus large accessibilité au public et leur implantation principale de centre-ville leur confère une dimension supplémentaire quant au lien social par l'évidence de l'utilité publique.

Forme des chantiers: 4 à 6 jeunes par semaine du 15 avril au 25 mai et sur les manifestations ponctuelles, 10 à 15 jeunes par semaine du 15 juin au 5 août, répartis par ateliers (promotion, montage-démontage de structure, régie technique, accueil artistes), encadrés par les professionnels du spectacle et suivis par les éducateurs de prévention spécialisée (dans le cadre de leur mission habituelle). Selon la situation et/ou le projet individuel du bénéficiaire soutenu, des périodes plus longues d'intégration à l'équipe (15 jours, un mois) peuvent être proposées dans un objectif de découverte approfondie du monde du travail et plus particulièrement d'un secteur d'activité professionnel particulièrement riche en métiers offrant des champs de compétence différents.



Origine du public : La totalité des jeunes bénéficiaires de l'action proviennent de l'agglomération, des quartiers d'intervention des éducateurs de prévention spécialisée, essentiellement situés en territoires prioritaires du Contrat de Ville (Verbeau, Rive-Gauche en 2015). Un accent particulier est mis sur la proportion de jeunes filles dans la participation à ces chantiers: la parité, obtenue en 2006, représente néanmoins un objectif tout relatif.

Objectifs : Ces chantiers représentent pour les bénéficiaires une occasion de s'impliquer dans la mise en œuvre d'événements culturels importants pour leur ville et sa région. En travaillant au sein de l'équipe de production de la structure, ils sont confrontés à l'univers professionnel (volet technique des manifestations, relation avec le public et les artistes) mais aussi à ses contraintes (horaires, respect d'un contrat d'embauche et moral, respect d'autrui et de la hiérarchie), seul cadre permettant un travail réel d'intégration et d'initiation professionnelle. En contrepartie de leur coopération, une rémunération (+ de 18 ans par l'intermédiaire de Partage Travail 51), ou une indemnisation est versée aux jeunes impliqués en soutien de leurs projets, par le biais des structures socio-culturelles. S'agissant d'une action en partenariat et reposant par définition sur un rapport de confiance avec les professionnels de l'action éducative, totale liberté leur est laissée quant à l'évaluation du bien-fondé de l'inscription de tel ou tel jeune à l'action, celui-ci ne pouvant mieux être intégré aux équipes professionnelles que non « marqué » du contexte de son suivi éducatif.

Les chantiers éducatifs de Musiques sur la Ville auront concerné depuis leur création près de 1900 jeunes en suivi par les éducateurs de la prévention spécialisée du secteur. Soit la quasi totalité de la population identifiée comme sensible d'une ville et son agglomération de 60000 habitants.

Et contribué au **mieux vivre ensemble** dans la cité.

Reportage (3'22) sur <http://youtu.be/fPy9ZjLcscU>

Interventions pédagogiques : vers l'éducation artistique. Bien que ne disposant pas d'un budget spécifique, l'association intervient autant que possible en milieu scolaire.

